

« L'ignorance coûte plus cher que l'information »

John F. Kennedy

Point de vue

X, Y, Z, et après ?

■ Par Yves Boissonnat, Managing partner, Boissonnat Partners

Drôle d'époque où tout le monde se retrouve catégorisé, mis dans des cases !

Le dernier avatar de cet appétit immodéré pour la classification concerne les différences générationnelles et le regard que les associés quadras / quinquas portent sur les collaborateurs qui arrivent derrière eux. On n'entend parler que de cette fameuse génération Y, de ses attentes, combien elle est différente des X (sans parler des Z avec qui la relation va certainement être encore plus compliquée !). Les collaborateurs Y seraient moins prêts à travailler dur pour progresser, accepteraient moins la contrainte, auraient un rapport différent de leurs aînés à l'autorité, et rechercheraient en premier lieu à protéger leur vie privée...

Il est évident que l'environnement change plus vite qu'il n'avait changé quand les plus seniors en étaient eux-mêmes au même stade. La révolution numérique est venue modifier significativement la façon de travailler

et créer de nouveaux espaces d'expression professionnelle dans lesquels les "digital natives" se meuvent plus naturellement que leurs aînés. De nouveaux équilibres sont apparus au plan international et l'entrepreneuriat a retrouvé ses lettres de noblesse chez des jeunes qui ne jureraient, il y a 20 ou 30 ans, que par les grosses structures. Il est indéniable que ces changements ont apporté beaucoup de fluidité dans les relations professionnelles et dans la façon dont les cabinets d'avocats évoluent, mais ne sommes-nous pas en train de confondre une transformation de l'environnement avec une mutation des individus ?

Les réflexions sur les écarts entre X, Y, et demain Z, ne sont-elles pas un nouvel avatar de l'éternel regard surpris et inquiet qu'une génération, qui pense avoir mérité par ses efforts et



son travail un certain droit à la quiétude, porte toujours sur la génération qui arrive et qui s'empare des modifications du monde en bousculant parfois les habitudes et avantages acquis ?

Les associés sont surpris que les jeunes se satisfassent d'un rythme moins soutenu que celui qui était le leur à leur époque ;

mais ont-ils oublié toutes les heures qui étaient consacrées à des tâches aujourd'hui inutiles (comme passer de longues heures à envoyer des fax tard le soir, ou devoir réinventer de façon récurrente des documents aujourd'hui pour partie modélisés) ?

Les Y seraient moins prêts à accepter tous les sacrifices pour accéder à une association qui ne les fascinerait plus autant que leurs aînés ; mais les incertitudes économiques, la

crise et les restructurations que connaissent de façon permanente les cabinets ne sont-elles pas la raison principale de ce regard un peu plus méfiant que portent les jeunes sur une

carrière qui leur apparaît difficile ?

Plutôt que de regretter leur manque de motivation ou d'implication, les X ne feraient-ils pas mieux d'accompagner les plus jeunes dans ce monde mouvant où les repères bougent, pour les aider à progresser, réaliser leurs ambitions, et atteindre leurs objectifs en comprenant comment les mutations économiques créent autant de nouvelles opportunités qu'elles en ont supprimées ?

Et surtout arrêtons de vouloir toujours tout catégoriser, même avec des lettres, sinon nous donnerions encore raison à Voltaire quand il écrivait : « *L'alphabet fut l'origine de toutes les connaissances de l'homme et de toutes ses sottises* ».

Cette semaine

■ **TMT et Afrique :** Rémy Fekete rejoint Jones Day (p2)

■ **Plusieurs cabinets** sur la finalisation d'IM Square (p3)

■ **Cinq cabinets** sur la prise de contrôle de Bio-Access par Eurofins Scientific (p4)

■ **Les entreprises** face aux "cyber-risques" (p5)

19,3

C'est le montant, en milliards d'euros, qu'a rapporté au gouvernement la lutte contre la fraude fiscale en 2014.